

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 731**14 mai 2002****SOMMAIRE**

| | | | |
|--|--------------|---|--------------|
| A & M, S.à r.l., Remich | 35044 | D.W.S. Deguplast S.A., Livange | 35068 |
| Abrasio Holding S.A., Luxembourg | 35064 | D.W.S. Deguplast S.A., Livange | 35068 |
| Algori Holding S.A., Luxembourg | 35082 | Demas S.A., Luxembourg | 35085 |
| Algori Holding S.A., Luxembourg | 35082 | Dinagui S.A., Luxembourg | 35046 |
| Alpina Immobilière, S.à r.l., Bereldange | 35068 | Dinagui S.A., Luxembourg | 35046 |
| Alps Atlantic Holdings S.A., Luxembourg | 35071 | Dinagui S.A., Luxembourg | 35046 |
| Art & Bois Concept S.A., Hesperange | 35068 | Dinagui S.A., Luxembourg | 35046 |
| Atelier de Couture et de Retouches Sylvie, S.à r.l., Grevenmacher | 35068 | Dinagui S.A., Luxembourg | 35046 |
| Avenir, S.à r.l., Luxembourg | 35061 | Djeddah Holding S.A., Luxembourg | 35054 |
| B.T.P. S.A., Luxembourg | 35082 | DS Segre S.A., Luxembourg | 35073 |
| B.T.P. S.A., Luxembourg | 35083 | DS Segre S.A., Luxembourg | 35073 |
| (De) Blummekuerf, S.à r.l., Larochette | 35045 | Dunedin Holdings, S.à r.l., Luxembourg | 35051 |
| (Bruno) Bressaglia & Fils, S.à r.l., Bascharage | 35066 | Dunedin Holdings, S.à r.l., Luxembourg | 35053 |
| Burdi S.A. Holding, Strassen | 35067 | Estrado, S.à r.l., Luxembourg | 35074 |
| Bureau S.A., Luxembourg | 35067 | Eudepa S.A., Luxembourg | 35085 |
| C.A.S. Services S.A., Luxembourg | 35077 | F.I.L. Casa International S.A., Luxembourg | 35047 |
| Cacilo Finances S.A., Luxembourg | 35080 | F.I.L. Casa International S.A., Luxembourg | 35047 |
| Caliorne S.A., Luxembourg | 35069 | Fahri-Lux, S.à r.l., Pétange | 35056 |
| Capesius & Reding, S.à r.l., Hesperange | 35066 | Financement Fontaine S.A., Luxembourg | 35088 |
| Capital International European Equities Fund, Sicav, Luxembourg | 35086 | Finflex S.A.H., Luxembourg | 35084 |
| Cityman, S.à r.l., Grevenmacher | 35045 | Finflex S.A.H., Luxembourg | 35084 |
| CMS Management S.A., Luxembourg | 35076 | Foralux-Forage et Sciage Béton, S.à r.l., Kehlen | 35066 |
| CNCP - NKBK International Finance S.A., Luxembourg | 35078 | Fotoinvest Luxembourg S.A., Luxembourg | 35070 |
| CNCP - NKBK International Finance S.A., Luxembourg | 35078 | Gesmar International S.A., Luxembourg | 35088 |
| "COGINPAR" Compagnie Générale d'Investissements et de Participations S.A.H., Luxembourg | 35075 | Globus, S.à r.l., Niederanven | 35044 |
| Compagnie de Participations Link Holding S.A., Luxembourg | 35084 | Goldas S.A.H., Luxembourg | 35082 |
| Cortina Holding S.A., Luxembourg | 35075 | Goldas S.A.H., Luxembourg | 35086 |
| Corvina, S.à r.l., Pétange | 35085 | GS Segre S.A., Luxembourg | 35072 |
| Credit Suisse Bond Fund Management Company S.A., Luxembourg | 35043 | GS Segre S.A., Luxembourg | 35072 |
| Credit Suisse Prime Select Trust (Lux) Sicav, Luxembourg | 35048 | Havana Club Holding S.A., Luxembourg | 35081 |
| Cris Holding S.A., Luxembourg | 35085 | Havana Club Holding S.A., Luxembourg | 35081 |
| | | Hoist Investments S.A., Luxembourg | 35066 |
| | | Immobilière Olive Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg | 35062 |
| | | Inversud Investment Fund, Sicav, Luxembourg | 35083 |
| | | Karu S.A., Luxembourg | 35074 |
| | | Knowledge Technologies International (Luxembourg) S.A., Luxembourg | 35071 |
| | | Knowledge Technologies International S.A., Luxembourg | 35075 |

| | | | |
|---|-------|---|-------|
| LibertyCare (Luxembourg), S.à r.l. | 35081 | Socego Investments Holding S.A., Luxembourg .. | 35050 |
| Linwood Holding S.A., Luxembourg. | 35073 | Société de Participations Luxembourgeoise - | |
| Linwood Holding S.A., Luxembourg. | 35073 | SOPARLU S.A.H., Luxembourg | 35048 |
| Longyear International Luxembourg S.A., Luxem- | | Société de Participations Luxembourgeoise - | |
| bourg | 35087 | SOPARLU S.A.H., Luxembourg | 35050 |
| Lux-Hungaro Group, S.à r.l., Luxembourg. | 35067 | Sodemare S.A., Luxembourg | 35085 |
| Luxembourg Corporation Company S.A., Luxem- | | Solucom S.A., Leudelange | 35077 |
| bourg | 35079 | SR Holding S.A., Luxembourg | 35058 |
| MC & C S.A., Luxembourg | 35060 | Stenal Holding S.A., Luxembourg | 35087 |
| Munalux S.A.H., Luxembourg | 35083 | Sybase Europe Luxembourg, S.à r.l., Münsbach. . . | 35086 |
| Munalux S.A.H., Luxembourg | 35086 | Sylphid Participations S.A., Luxembourg | 35083 |
| Otanod Informatik S.A., Luxembourg | 35088 | Syncrone S.A., Luxembourg. | 35063 |
| Oxen Holdings S.A., Luxembourg. | 35071 | T.C.G. Gestion S.A., Luxembourg. | 35078 |
| P.E.F. S.A., Paris Euro Fashion, Luxembourg | 35043 | Télé2 Luxembourg S.A., Bertrange | 35042 |
| P.L.I. Luxembourg (Premier Link International | | Télé2 Luxembourg S.A., Bertrange | 35042 |
| Luxembourg) S.A., Windhof. | 35045 | Telindus S.A., Strassen | 35084 |
| Pescatore Properties S.A., Luxembourg | 35070 | Tenadu Investments S.A., Luxembourg | 35067 |
| Power Holding S.A., Luxembourg. | 35081 | Tenadu Investments S.A., Luxembourg | 35075 |
| Quality Transports S.A., Bertrange | 35076 | The Montefiori Group S.A.H., Luxembourg. | 35070 |
| Radar Holding S.A., Luxembourg | 35072 | Toiture Eric Corvina, S.à r.l., Bascharage. | 35082 |
| Radar Holding S.A., Luxembourg | 35072 | Transports Duchèsne, S.à r.l., Luxembourg | 35047 |
| Real Invest International S.A. Holding, Luxem- | | Trivega Immobilière, S.à r.l., Dudelange | 35067 |
| bourg | 35088 | Trivega Immobilière, S.à r.l., Dudelange | 35067 |
| S.W.D. S.A., Luxembourg | 35069 | Van Lux S.A., Luxembourg | 35055 |
| Scandinavian Touch Invest S.A., Luxembourg. . . . | 35074 | Vorsorge Luxemburg Lebensversicherung S.A., | |
| Set & Match Management S.A., Luxembourg | 35087 | Luxembourg | 35057 |
| Snowdon Investments, S.à r.l., Luxembourg | 35080 | Westcom S.A., Luxembourg | 35043 |
| Snowdon Investments, S.à r.l., Luxembourg | 35080 | Zakari S.A., Luxembourg | 35048 |
| Socego Investments Holding S.A., Luxembourg . . | 35051 | | |

TELE2 LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 65.775.

Excerpt of the minutes of the Extraordinary General Meeting of shareholders held on December 18, 2001

The extraordinary general meeting resolved to convert the existing subscribed capital of LUF 1,250,000 LUF into 30,986.90 EUR, without issuing new shares so that forthwith the corporate capital be divided into 1,250 shares, with a nominal value of 24.789352 EUR per share and to convert the existing authorised capital from 50,000,000 LUF to 1,239,467.60 EUR so that it forthwith be divided into 50,000 shares of 24.789352 EUR per share.

For true excerpt from the minutes
For TELE2 LUXEMBOURG S.A.
Signature
Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 26, case 10. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12396/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2002.

TELE2 LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 65.775.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2002.
Pour TELE2 LUXEMBOURG S.A.
Signature
Avocat

(12397/267/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2002.

CREDIT SUISSE BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.866.

En plus du Conseil d'Administration, les personnes suivantes peuvent valablement engager la société vis-à-vis de tiers:

Iain Macleod: A-Signature.
Germain Trichies: A-Signature.
Mario Meisch: A-Signature.
Ramon Belardi: A-Signature.
Günther Gommès: A-Signature.
Fernand Schaus: A-Signature.
Antonio Silva: A-Signature.
Alain Thilmann: A-Signature.
Sebastian Best: B-Signature.
Jacqueline Siebenaller: B-Signature.
Markus Steuer: B-Signature.
Daniel Breger: B-Signature.
Anne Montfort: B-Signature.
Romain Schmit: B-Signature.

La société est valablement engagée par la signature conjointe de deux personnes autorisées par le Conseil d'Administration, dont une Signature doit être de catégorie A.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

G. Trichies

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 21, case. 10 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12081/736/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

WESTCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 72.834.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 février 2002.

Pour la société

J. Seckler

(12129/231/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

**P.E.F. S.A., PARIS EURO FASHION, Société Anonyme.
(anc. ANTI-FLIRT S.A.)**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 22, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 70.955.

Constituée par acte passé pardevant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 8 juillet 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 771 du 16 octobre 1999, modifiée par acte passé pardevant le même notaire en date du 3 août 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 855 du 16 novembre 1999, modifiée par acte passé pardevant le même notaire en 21 mars 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 958 du 5 novembre 2001.

Assemblée Générale Extraordinaire du 25 janvier 2002

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société P.E.F. S.A., PARIS EURO FASHION S.A., tenue au siège social en date du 25 janvier 2002, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. L'assemblée générale décide de convertir le capital social de LUF en EUR au cours de EUR 1,- pour LUF 40,3399, à partir du 1^{er} janvier 2002, de sorte que le capital social se montera provisoirement à EUR 60.733,91, représenté par 2.450 actions sans désignation de valeur nominale.

2. L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 516,09 pour le porter de son montant actuel converti de EUR 60.733,91 à EUR 61.250,- par l'incorporation des résultats reportés.

3. Suite aux deux résolutions qui précèdent l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante: « **Art. 5.** Le capital social est fixé à soixante et un mille deux cent cinquante Euros (61.250,- EUR) représenté par deux mille quatre cent cinquante (2.450) actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARIS EURO FASHION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 23, case. 3 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12085/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

GLOBUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6905 Niederanven, Centre Commercial «Les Arcades».

R. C. Luxembourg B 25.282.

Constituée par acte passé pardevant Maître Joseph Kerschen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 décembre 1986, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 71 du 25 mars 1987.

Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} février 2002

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société GLOBUS, S.à r.l., tenue au siège social en date du 1^{er} février 2002, que les associés ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. L'assemblée générale décide de supprimer temporairement la valeur nominale des parts sociales.
2. L'assemblée générale décide de convertir le capital social de LUF en EUR au cours de EUR 1,- pour LUF 40,3399, à partir du 1^{er} janvier 2002, de sorte que le capital social se montera provisoirement à EUR 12.394,68 représenté par 500 parts sociales sans désignation de valeur nominale.
3. L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 105,32 pour le porter de son montant actuel converti de EUR 12.394,68 à EUR 12.500,- par l'incorporation des résultats reportés.
4. L'assemblée générale décide de fixer la valeur nominale des parts sociales à euros (EUR) vingt-cinq (25,-) par part sociale.
5. Suite aux quatre résolutions qui précèdent l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social entièrement libéré et fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, divisé en cinq cents parts sociales de vingt-cinq (25,-) euros chacune.»

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GLOBUS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 23, case. 3 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12086/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

A & M, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5550 Remich, 20, rue de Macher.

R. C. Luxembourg B 65.206.

Constituée par acte passé pardevant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage en date du 15 juin 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 579 du 22 septembre 1998.

Assemblée Générale Extraordinaire du 24 janvier 2002

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société A & M, S.à r.l., tenue au siège social en date du 24 janvier 2002, que les associés ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. L'assemblée générale décide de supprimer temporairement la valeur nominale des parts sociales.
2. L'assemblée générale décide de convertir le capital social de LUF en EUR au cours de EUR 1,- pour LUF 40,3399, à partir du 1^{er} janvier 2002, de sorte que le capital social se montera provisoirement à EUR 12.394,68 représenté par 500 parts sociales sans désignation de valeur nominale.
3. L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 105,32 pour le porter de son montant actuel converti de EUR 12.394,68 à EUR 12.500,- par un versement en banque.
4. L'assemblée générale décide de fixer la valeur nominale des parts sociales à euros (EUR) vingt-cinq (25,-) par part sociale.
5. Suite aux quatre résolutions qui précèdent l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), divisé en cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

A & M, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 23, case. 3 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12087/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

CITYMAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 15, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 30.154.

Constituée par acte passé pardevant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, en date du 3 mars 1989, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 191 du 11 juillet 1989.

Assemblée Générale Extraordinaire du 24 janvier 2002

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société CITYMAN, S.à r.l., tenue au siège social en date du 24 janvier 2002, que les associés ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. L'assemblée générale décide de supprimer temporairement la valeur nominale des parts sociales.
2. L'assemblée générale décide de convertir le capital social de LUF en EUR au cours de EUR 1,- pour LUF 40,3399, à partir du 1^{er} janvier 2002, de sorte que le capital social se montera provisoirement à EUR 12.394,68 représenté par 500 parts sociales sans désignation de valeur nominale.
3. L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 105,32 pour le porter de son montant actuel converti de EUR 12.394,68 à EUR 12.500,- par l'incorporation des résultats reportés.
4. L'assemblée générale décide de fixer la valeur nominale des parts sociales à euros (EUR) vingt-cinq (25,-) par part sociale.
5. Suite aux quatre résolutions qui précèdent l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents (12.500,-) euros, représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq (25,-) euros chacune.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

CITYMAN, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 23, case. 3 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12088/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

P.L.I. LUXEMBOURG (PREMIER LINK INTERNATIONAL LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 73.519.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 février 2002.

Pour la société

J. Seckler

(12131/231/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

DE BLUMMEKUERF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7610 Larochette, 24, place Bleiche.
R. C. Luxembourg B 61.977.

Constituée par acte passé pardevant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 9 décembre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 150 du 12 mars 1998.

Assemblée Générale Extraordinaire du 23 janvier 2002

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société DE BLUMMEKUERF, S.à r.l., tenue au siège social en date du 23 janvier 2002, que les associés ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. L'assemblée générale décide de supprimer temporairement la valeur nominale des parts sociales.
2. L'assemblée générale décide de convertir le capital social de LUF en EUR au cours de EUR 1,- pour LUF 40,3399, à partir du 1^{er} janvier 2002, de sorte que le capital social se montera provisoirement à EUR 12.394,68 représenté par 500 parts sociales sans désignation de valeur nominale.
3. L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 5,32 pour le porter de son montant actuel converti de EUR 12.394,68 à EUR 12.400,- par un versement en banque.
4. L'assemblée générale décide de fixer la valeur nominale des parts sociales à vingt-quatre euros et quatre-vingt cents (24,80) par part sociale.
5. Suite aux quatre résolutions qui précèdent l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,-), divisé en cinq cents (500) parts sociales de (24,80) chacune, réparties comme suit:

| | |
|---|-----|
| 1.- Monsieur Ronny Herkes, prénommé, cinquante parts sociales | 50 |
| 2.- son épouse, Madame Denise Hensch, prénommée, quatre cent cinquante parts sociales | 450 |
| Total des parts: cinq cents parts | 500 |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DE BLUMMEKUERF, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 23, case. 3 - Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(12089/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

DINAGUI, Société Anonyme.

Siège social: L-2021 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 54.695.

—
Le bilan 1996 enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 26, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(12092/294/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

DINAGUI, Société Anonyme.

Siège social: L-2021 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 54.695.

—
Le bilan 1997 enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 26, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(12093/294/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

DINAGUI, Société Anonyme.

Siège social: L-2021 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 54.695.

—
Le bilan 1998 enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 26, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(12094/294/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

DINAGUI, Société Anonyme.

Siège social: L-2021 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 54.695.

—
Le bilan 1999 enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 26, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(12095/294/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

DINAGUI, Société Anonyme.

Siège social: L-2021 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 54.695.

—
Le bilan 2000 enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 26, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(12096/294/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

TRANSPORTS DUCHESNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 64, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 63.809.

Constituée par acte passé par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 20 mars 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 455 du 24 juin 1998, modifiée par acte passé par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 8 mars 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 400 du 2 juin 1999.

Assemblée Générale Extraordinaire du 22 janvier 2002

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société TRANSPORTS DUCHESNE, S.à r.l., tenue au siège social en date du 22 janvier 2002, que les associés ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée Générale décide de supprimer temporairement la valeur nominale des parts sociales.
2. L'Assemblée Générale décide de convertir le capital social de LUF en EUR au cours de EUR 1,- pour LUF 40,3399 à partir du 1^{er} janvier 2002, de sorte que le capital social se montera provisoirement à EUR 12.394,68 représenté par 500 parts sociales sans désignation de valeur nominale.
3. L'Assemblée Générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 105,32 pour le porter de son montant actuel converti de EUR 12.394,68 à EUR 12.500,- par l'incorporation des résultats reportés.
4. L'Assemblée Générale décide de fixer la valeur nominale des parts sociales à euros (EUR) vingt-cinq (25,-) par part sociale.
5. Suite aux quatre résolutions qui précèdent l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq euros (25,-) chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TRANSPORTS DUCHESNE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 23, case 3 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12091/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

F.I.L. CASA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 34.570.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 29, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(12102/304/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

F.I.L. CASA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 34.570.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 31 décembre 2001 a converti le capital social en euros.

Le capital social de ITL 300.000.000,- est converti à 154.937,07.

Le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et a la teneur suivante avec effet au 1^{er} janvier 2001:

1^{er} Alinéa. «Le capital social souscrit est fixé à cent cinquante quatre mille neuf cent trente-sept euros et sept cents (154.937,07) représenté par six mille (6.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Le siège de la société a été transféré au 39, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 31 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 29, case 11 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12103/304/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

CREDIT SUISSE PRIME SELECT TRUST (LUX) SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.054.

En plus du Conseil d'Administration, les personnes suivantes peuvent valablement engager la société vis-à-vis de tiers:

lain Macleod; A-Signature
Germain Trichies; A-Signature
Mario Meisch; A-Signature
Ramon Belardi; A-Signature
Günther Gommès; A-Signature
Fernand Schaus; A-Signature
Antonio Silva; A-Signature
Alain Thilmany; A-Signature
Georges Beckenè; B-Signature
Sebastian Best; B-Signature
Jacqueline Siebenaller; B-Signature
Markus Steuer; B-Signature
Daniel Breger; B-Signature
Anne Montfort; B-Signature
Franca Orlando-Avaltroni; B-Signature
Romain Schmit; B-Signature

La société est valablement engagée par la signature conjointe de deux personnes autorisées par le Conseil d'Administration, dont une Signature doit être de catégorie A.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Certifié sincère et conforme
CREDIT SUISSE PRIME SELECT (LUX)
G. Trichies

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 21, case 10 - Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(12097/736/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

ZAKARI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.353.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 février 2002.

Pour la société
J. Seckler

(12133/231/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS LUXEMBOURGEOISE - SOPARLU, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.824.

L'an deux mille un, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding SOCIETE DE PARTICIPATIONS LUXEMBOURGEOISE - SOPARLU, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié, en date du 18 décembre 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 216 du 16 mai 1991, dont les statuts furent modifiés suivant actes notariés en date du 26 mars 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 371 du 8 octobre 1991, en date du 6 décembre 1994, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 140 du 29 mars 1995 et suivant acte du notaire instrumentant, en date du 14 octobre 1998, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 23 du 15 janvier 1999. Le capital a été converti en Euro suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 1999, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 713 du 2 octobre 2000.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Monique Thevenet, employée privée, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à B-Chantemelle.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Muriel Tixier, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social de la Société à concurrence de 1.069.000,- EUR pour le porter de son montant actuel de 1.100.000,- EUR à 31.000,- EUR par affectation aux pertes antérieures à hauteur de 568.906,42 EUR et remboursement aux actionnaires du solde, soit 500.093,58 EUR afin d'apurer les pertes et d'adapter le capital aux objectifs économiques de la société.

2. Modification du premier alinéa de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social de la société est fixé à la somme de trente et un mille Euros (31.000,- EUR), représenté par quatre mille deux cent soixante-quinze (4.275) actions sans valeur nominale.»

3. Diminution de la réserve légale à concurrence de 16.392,27 EUR pour la porter de son montant actuel de 19.492,27 EUR à 3.100,- EUR afin que celle-ci soit adaptée au nouveau capital social de la société et distribution aux actionnaires de 16.392,27 EUR.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le capital à concurrence d'un million soixante-neuf mille Euros (1.069.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel d'un million cent mille Euros (1.100.000,- EUR) à trente et un mille Euros (31.000,- EUR) sans annulation d'actions:

- par affectation aux pertes antérieures figurant au bilan au 31 décembre 2000 à hauteur de 568.906,42 EUR, et
- par remboursement aux actionnaires du solde, soit 500.093,58 EUR afin d'apurer les pertes et d'adapter le capital aux objectifs économiques de la société. Ledit remboursement ne pourra se faire que sous observation de l'article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales.

La valeur nominale des actions est supprimée.

Deuxième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts qui aura la teneur suivante:

«Art. 6. Capital social. 1^{er} alinéa.

Le capital social de la société est fixé à la somme de trente et un mille Euros (31.000,- EUR), représenté par quatre mille deux cent soixante-quinze (4.275) actions sans valeur nominale.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de diminuer la réserve légale à concurrence de 16.392,27 EUR pour la porter de son montant actuel de 19.492,27 EUR à 3.100,- EUR afin que celle-ci soit adaptée au nouveau capital social de la société et l'assemblée décide de distribuer aux actionnaires un montant de 16.392,27 EUR.

Ledit remboursement ne pourra se faire que sous observation de l'article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ quarante mille francs (40.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Thevenet, A. Braquet, M. Tixier, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol.12CS, fol. 20, case 10. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 4 février 2002.

G. Lecuit.

(12144/220/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS LUXEMBOURGEOISE - SOPARLU, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.824.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 4 février 2002.

G. Lecuit.

(12145/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

**SOCEGO INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. SOCEGO INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 39.904.

L'an deux mille un, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding SOCEGO INVESTMENTS HOLDING S.A., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, sous le numéro B 39.904, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster, le 27 février 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 378 du 3 septembre 1992 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu du même notaire du 3 février 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 225 du 8 juin 1994.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Christine Orban, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Lauryane Decuber, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Décision d'abandonner le régime fiscal des sociétés holding régies par la loi du 31 juillet 1929 et d'adopter le statut d'une société de participation financière (Soparfi) avec effet à ce jour et modifier en conséquence son objet social et modification subséquente des articles 1, 2 et 11 des statuts de la société.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend la résolution suivante, à l'unanimité:

Résolution

L'assemblée décide d'abroger le statut de holding de la société avec effet à ce jour et de lui conférer le statut d'une société de participation financière (Soparfi). En conséquence l'objet social est modifié et les articles 1, 2 et 11 des statuts auront désormais les teneurs suivantes:

«**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter à des entités de son groupe ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.»

«**Art. 1^{er}. Alinéa 1^{er}.** Il est formé par les présentes une société anonyme sous la dénomination de SOGECO INVESTMENTS HOLDING S.A.»

«**Art. 11.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.
 Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.
 Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Jacquet, C. Orban, L. Decuber, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 28 décembre 2001, vol. 465, fol. 31, case 6. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme délivrée à la demande de la prédite société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 4 janvier 2002.

A. Lentz.

(12136/221/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

SOCEGO INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
 R. C. Luxembourg B 39.904.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 14 janvier 2002.

A. Lentz.

(12137/221/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg.
 R. C. Luxembourg B 77.656.

In the year two thousand one, on the twentieth of December.
 Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared:

DICOA HOLDINGS LIMITED, a company having its registered office at 10/8 International Commercial Centre, Casemates Square, Gibraltar,
 here represented by Mr Peter van Opstal, economic counsel, residing in Junglinster,
 by virtue of a proxy given on December 20, 2001.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:
 - that DICOA HOLDINGS LIMITED is the sole actual shareholder of DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated by deed of the undersigned notary on August 7, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 110, on February 13, 2001, the articles of incorporation of which have been amended by a deed of the undersigned notary on October 6, 2000 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 294, on April 24, 2001, by a deed of the undersigned notary on January 24, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 810, on September 26, 2001 and for the last time, by a deed of the undersigned notary on October 31, 2001, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the subscribed capital by an amount of one billion two hundred seventy million one hundred and nine thousand United States Dollars (1,270,109,000.- USD) to bring it from its present amount of six hundred nine million seven hundred fifty-three thousand United States Dollars (609,753,000.- USD) to one billion eight hundred seventy-nine million eight hundred sixty-two thousand United States Dollars (1,879,862,000.- USD) by the issuing of one million two hundred seventy thousand one hundred and nine (1,270,109) new shares with a par value of one thousand United States Dollars (1,000.- USD) each, having the same rights and obligations as the existing shares, and to accept their subscription and their payment by DICOA INVESTMENTS LIMITED a company having its registered office at 10/8 International Commercial Centre, Casemates Square, Gibraltar, as follows:

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon, intervened DICOA INVESTMENTS LIMITED, prenamed and here represented by Mr Peter van Opstal, prenamed, acting by virtue of a proxy given on December 20, 2001, and declares to subscribe for all the one million two hundred seventy thousand one hundred and nine (1,270,109) new shares and to have them fully paid up by contribution in kind of all its assets and liabilities.

Proof of the ownership and the value of such assets and liabilities has been given to the undersigned notary by a certified contribution balance sheet of DICOA INVESTMENTS LIMITED as per December 20, 2001.

The balance sheet of DICOA INVESTMENTS LIMITED shows net assets of an amount of one billion two hundred seventy million one hundred and nine thousand eighty-five United States Dollars (USD 1,270,109,085.-).

It results from a certificate issued on December 20, 2001, by the management of DICOA INVESTMENTS LIMITED, that:

«- all assets and liabilities of the Company are shown on the attached certified balance sheet of DICOA INVESTMENTS LIMITED as per December 20, 2001;

- based on generally accepted accountancy principles, the net worth of the company per attached balance sheet is estimated to be US \$ 1,270,109,085.-.

- all formalities to transfer ownership of all such assets and liabilities to DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l., will be accomplished by the undersigned.»

The appearing party, represented as stated hereabove, declares that there exists no impediments, nor legal nor contractual, to the transfer of ownership of such assets and liabilities to DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l.

The surplus between the nominal value of the shares issued and the value of the contribution in kind, will be transferred to a share premium account.

Such certificate and such balance sheet, after signature in variety by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Third resolution

The shareholders decide to amend article 6 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 6.** The capital is fixed at one billion eight hundred seventy-nine million eight hundred sixty-two thousand United States Dollars (1,879,862,000.- USD), represented by one million eight hundred seventy-nine thousand eight hundred sixty-two (1,879,862) shares with a par value of one thousand United States Dollars (1,000.- USD) each, all fully paid-up and subscribed.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately three hundred thousand Luxembourg francs (300,000.- LUF).

Insofar as the contribution in kind results in DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l., holding all the assets and liabilities of a Company incorporated in the European Union, the Company refers to Articles 4-1 of the law dated December 29, 1971, which provides for capital exemption.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Hesperange, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le vingt décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

DICOA HOLDINGS LIMITED, une société ayant son siège social à 0/8 International Commercial Centre, Casemates Square, Gibraltar,

ici représentée par Monsieur Peter van Opstal, conseil économique, demeurant à Junglinster, en vertu d'une procuration datée du 20 décembre 2001.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée in variety par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule associée de la société DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l., société à responsabilité limitée, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 7 août 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 110, du 13 février 2001, et dont les statuts ont été modifiés par acte du notaire soussigné du 6 octobre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 294, du 24 avril 2001, par acte du même notaire soussigné du 24 janvier 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 810, du 26 septembre 2001, et pour la dernière fois par acte du même notaire soussigné du 31 octobre 2001, en cours de publication Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un milliard deux cent soixante-dix millions cent et neuf mille dollars des Etats-Unis (1.270.109.000,- USD) pour porter son montant actuel de six cent neuf millions sept cent cinquante-trois mille dollars des Etats-Unis (609.753.000,- USD) à un milliard huit cent soixante-dix-neuf millions huit cent soixante-deux mille dollars des Etats-Unis (1.879.862.000,- USD) par l'émission d'un million deux cent soixante-dix mille cent et neuf (1.270.109) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille dollars des Etats-Unis (1.000,- USD) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, et d'accepter la souscription et la libération desdites parts sociales par DICOA INVESTMENTS LIMITED, une société ayant son siège social à 10/8 International Commercial Centre, Casemates Square, Gibraltar, comme suit:

Intervention - Souscription - Libération

Est alors intervenue DICOA INVESTMENTS LIMITED, représentée par Monsieur Peter van Opstal prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 20 décembre 2001,

laquelle déclare souscrire la totalité des un million deux cent soixante-dix mille cent et neuf (1.270.109) parts sociales nouvelles, et les libérer intégralement moyennant apport en nature de tous ses actifs et passifs.

Preuve de l'existence et de la valeur de ces actifs et passifs a été donnée au notaire instrumentant par un bilan intérimaire de DICOA INVESTMENTS LIMITED du 20 décembre 2001.

Le bilan intérimaire de DICOA INVESTMENTS LIMITED, relève un actif net d'un milliard deux cent soixante-dix millions cent et neuf mille quatre-vingt-cinq dollars des Etats-Unis (1.270.109.085,- USD).

Il résulte d'un certificat délivrée par la gérance de DICOA INVESTMENTS LIMITED en date du 20 décembre 2001, que:

«- tous les actifs et passifs de la société sont repris au bilan intérimaire de DICOA INVESTMENTS LIMITED daté au 20 décembre 2001;

- sur base de principes comptables généralement acceptés, la valeur nette de la société selon le bilan intérimaire ci-annexé est évaluée à USD 1.270.109.085;

- toutes les formalités pour le transfert juridique de tous ses actifs et passifs à DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l., seront accomplies par le soussigné.

La partie comparante, représentée comme dit est, déclare également qu'il n'existe aucun empêchement ni légal ni contractuel, pour effectuer le transfert des dits actifs et passifs à DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l.;

La différence entre la valeur nominale de la part sociale émise et la valeur totale de la participation apportée, sera transférée à un compte de prime d'émission de la société.»

Ledit certificat restera avec le bilan, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexé aux présentes pour être formalisé avec elles.

Troisième résolution

Les associés déclarent modifier l'article 6 des statuts comme suit:

«**Art. 6.** Le capital est fixé à un milliard huit cent soixante-dix-neuf millions huit cent soixante-deux mille dollars des Etats-Unis (1.879.862.000,- USD), représenté par un million huit cent soixante-dix-neuf mille huit cent soixante-deux (1.879.862) parts sociales d'une valeur nominale de mille dollars des Etats-Unis (1.000,- USD) chacune toutes souscrites et entièrement libérées.»

Plus rien n'étant prévu à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le souscripteur déclare que l'apport en nature consistant dans la totalité des actifs et passifs d'une société existante dans l'Union Européenne à une autre société existante dans l'Union Européenne, est fait sous le fruit des dispositions de l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle qu'amendée, prévoyant l'exonération du droit d'apport.

La partie a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital à environ trois cent mille francs luxembourgeois (300.000,- LUF).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. van Opstal, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 11CS, fol. 27, case 12. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 21 janvier 2002.

G. Lecuit.

(12146/220/155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 77.656.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 21 janvier 2002.

G. Lecuit.

(12147/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

DJEDDAH HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 14.696.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DJEDDAH HOLDING S.A. (en liquidation) avec siège social à L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous la section B et le numéro 14.696, constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Elter, alors de résidence à Junglinster en date du 20 janvier 1977, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 47 du 26 février 1977,

mise en liquidation par acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 14 septembre 2000, publié au Mémorial C de 2001 page 16286.

De l'accord de l'assemblée, cette dernière est présidée par Monsieur Yves Wallers, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg,

La fonction de secrétaire est remplie par Madame Natacha Steuermann, employée privée, demeurant à Roeser.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutatrice Mademoiselle Christine Ney, employée privée, demeurant à Tiercelet.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter.

I.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- 1) Rapport du commissaire-vérificateur.
- 2) Approbation des comptes de liquidation.
- 3) Décharge au liquidateur, au commissaire-vérificateur, aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4) Clôture de la liquidation.
- 5) Désignation de l'endroit où les livres et documents seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans.
- 6) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Qu'il résulte de ladite liste de présence, que l'intégralité du capital social est présent ou représenté.

IV.- Qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points apportés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Rapport du commissaire-vérificateur

L'assemblée générale a pris connaissance du rapport de la société UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A., avec siège social à Luxembourg, 124, route d'Arlon, en sa qualité de commissaire-vérificateur, pour en avoir effectué la lecture.

Ce rapport, après avoir été signé ne varietur par les membres du bureau, restera annexé au présent procès-verbal.

Décharge au liquidateur, au commissaire-vérificateur, aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

Adoptant les conclusions de ce rapport l'assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction aux anciens administrateurs et au commissaire aux comptes ainsi qu'à Monsieur Guy Glesener, conseiller juridique, demeurant à L-2311 Luxembourg, 133, avenue Pasteur, de sa gestion de liquidateur de la société et à la société UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A., prédite, pour ses travaux de vérification effectués à ce jour.

Désignation de l'endroit où les livres et documents comptables seront déposés.

Tous les documents et livres comptables de la société seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans à L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

Clôture de la liquidation

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme DJEDDAH HOLDING S.A. a définitivement cessé d'exister.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: Y. Wallers, N. Steuermann, C. Ney, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol.11CS, fol.21, cas.1 - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 janvier 2002.

P. Bettingen.

(12149/202/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

VAN LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 43.861.

L'an deux mille un, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VAN LUX S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous la section B et le numéro 43.861,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Yves Wallers, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Natacha Steuermann, employée privée, demeurant à Roeser.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Christine Ney, employée privée, demeurant à Tiercelet (France),

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1. Dissolution et mise en liquidation de la société anonyme VAN LUX S.A.

2. Nomination du liquidateur et définition de ses pouvoirs.

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre et de mettre en liquidation la société avec effet immédiat.

Deuxième résolution

Est nommé liquidateur:

Monsieur Jacques Desmette, garagiste, demeurant au 27, rue de la Régence, B-7060 Soignies.

Le liquidateur prénommé aura les pouvoirs les plus étendus pour l'exercice de sa mission, notamment ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires dans les cas où elle est prévue.

Il est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la Société. Il peut sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tous ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires.

Le liquidateur a le pouvoir d'engager seul la Société, sans restrictions.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et, à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénoms état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Wallers, N. Steuermann, C. Ney, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol.11CS, fol.20, cas.12 - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 janvier 2002

P. Bettingen.

(12148/202/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

FAHRI-LUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-4754 Pétange, 14, rue de la Liberté.

Im Jahre zweitausendzwei, den zweiundzwanzigsten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit Amtswohnsitz zu Niederanven.

Sind erschienen:

1.- Herr Fahrudin Licina, qualifizierter Fuger, wohnhaft zu D-73252 Lenningen, Heerweg 30,

hier vertreten durch Herrn Feho Licina, Arbeiter, wohnhaft in Pétange,

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift, gegeben zu Senningerberg, am 14. Dezember 2001,

2.- Herr Rizvo Licina, Berufsfahrer, wohnhaft zu RBHM1210 Ilidza / Sarajevo (Jugoslawien),

hier vertreten durch Herrn Feho Licina, Arbeiter, wohnhaft in Pétange,

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift, gegeben zu Sarajevo, am 3. Januar 2002,

welche beide Vollmachten, nach gehöriger ne varietur Unterzeichnung, gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleiben, um mit ihr formalisiert zu werden.

Herr Fahrudin Licina, vorbenannt und Herr Rizvo Licina, vorbenannt, vertreten wie vorerwähnt, sind die alleinigen Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung FAHRI-LUX, S.à r.l., mit Sitz zu L-4754 Pétange, 14, rue de la Liberté, gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den instrumentierenden Notar, am 16. März 2001, veröffentlicht im Mémorial C von 2001, Seite 44469.

Herr Rizvo Licina, vorbenannt, vertreten wie vorerwähnt, überträgt hiermit unter aller Gewähr rechtens einhundert (100) seiner ihm gehörenden Anteile in der Gesellschaft mit beschränkter Haftung FAHRI LUX, S.à r.l., an Herrn Fahrudin Licina, vorbenannt, vertreten wie vorerwähnt und dies annehmend, zu dem zwischen den Parteien vereinbarten Preise, welcher Preis festgelegt wurde auf den Nominalwert der verkauften Anteile, worüber Quittung.

Herr Fahrudin Licina, technischer Geschäftsführer der Gesellschaft und Herr Rizvo Licina, kaufmännischer Geschäftsführer der Gesellschaft, beide vertreten wie vorerwähnt, nehmen die Anteilabtretung im Namen der Gesellschaft an, gemäss den Bestimmungen von Artikel 190 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften.

In ihrer Eigenschaft als alleinige Gesellschafter haben sich die Herren Fahrudin und Rizvo Licina, vorbenannt, vertreten wir vorerwähnt, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengefunden und folgende Beschlüsse gefasst:

Erster und einziger Beschluss

Aufgrund der vorangegangenen Gesellschaftsanteilabtretung beschliessen die alleinigen Gesellschafter Artikel 6 der Satzung wie folgt abzuändern:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölf tausend dreihundertvierundneunzig komma achtundsechzig Euro (EUR 12.394,68), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile von je vierundzwanzig komma neunundsiebzig Euro (EUR 24,79) pro Anteil.

Die Geschäftsanteile werden wie folgt gezeichnet:

- Herr Fahrudin Licina, zweihundertfünfzig Anteile 250 Anteile

- Herr Rizvo Licina, zweihundertfünfzig Anteile 250 Anteile

Total: fünfhundert Anteile 500 Anteile

Die Gesellschafter erklären, dass die Gesellschaftsanteile voll eingezahlt wurden wie folgt:

durch Einzahlung in barem Gelde eines Betrages von zwölf tausend dreihundertvierundneunzig komma achtundsechzig Euro (EUR 12.394,68) so dass diese Summe ab heute der Gesellschaft zur Verfügung steht, so wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde.»

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Senningerberg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben dieselben mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: F. Licina, P. Bettingen

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 133S, fol. 61, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 1. Februar 2002.

P. Bettingen.

(12157/202/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

VORSORGE LUXEMBURG LEBENSVERSICHERUNG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2530 Luxemburg, 6, rue Henri Schnadt.

H. R. Luxemburg B 56.908.

Im Jahre zweitausendeins, den zehnten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit dein Amtswohnsitze zu Niederanven.

Versammelten sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft VORSORGE LUXEMBURG LEBENSVERSICHERUNG S.A., Aktiengesellschaft, mit Sitz zu L-2530 Luxemburg, 6, rue Henri Schnadt, eingetragen im Handelsregister beim Bezirksgericht Luxemburg unter Sektion B und der Nummer 56.908, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den Notar Camille Hellinckx, mit damaligen Amtssitz zu Luxemburg, am 12. November 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 49 vom 4. Februar 1997, ein letztes Mal abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 16. Dezember 1999, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 164 vom 23. Februar 2000.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Friedel Hofrichter, Vorsitzender, wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer Frau Sophie Pruteau, Privatbeamtin, wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herrn Ulrich Carl, Privatbeamter, wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende stellt unter der Zustimmung der Versammlung fest:

1. Die Aktionäre sowie deren etwaige bevollmächtigte Vertreter, sind unter der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen.

2. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen.

Die Anwesenheitsliste, von den Mitgliedern des Verwaltungsvorstandes und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt ebenso wie die von den Parteien und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichneten etwaigen Vollmachten der vertretenen Aktieninhaber, gegenwärtigem Protokolle, mit welchem sie einregistriert werden, als Anlage beigegeben.

3. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Tagesordnung

1.- Erhöhung des Gesellschaftskapitals von einundsechzig Millionen achthundertneunundsechzigtausend Franken (LUF 61.869.000,-) um dasselbe von seinem jetzigen Stand von einhundertsechzig Millionen Luxemburger Franken (LUF 160.000.000,-) auf zweihunderteinundzwanzig Millionen achthundertneunundsechzigtausend Luxemburger Franken (LUF 221.869.000,-) zu bringen.

2.- Beschluss betreffend den Verzicht der anderen Aktionäre auf ihr Vorzugszeichnungsprivileg.

3.- Zeichnung und Einzahlung der neuen Aktien.

4.- Umstellung auf nennwertlose Stückaktien.

5.- Umwandlung des Gesellschaftskapitals von Luxemburger Franken in Euro.

6.- Änderung von Artikel 4 der Satzung.

Gemäss der Tagesordnung haben die Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst das Gesellschaftskapital um einen Betrag von einundsechzig Millionen achthundertneunundsechzigtausend Franken (LUF 61.869.000,-) um dasselbe von seinem jetzigen Stand von einhundertsechzig Millionen Luxemburger Franken (LUF 160.000.000,-) auf zweihunderteinundzwanzig Millionen achthundertneunundsechzigtausend Luxemburger Franken (LUF 221.869.000,-) zu bringen, durch die Schaffung und Ausgabe von einundsechzigtausendachthundertneunundsechzig (61.869) neuen Aktien mit einem Nennwert von tausend Luxemburger Franken (LUF 1.000,-) pro Aktie.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung stellt fest dass die VICTORIA INTERNATIONAL AKTIENGESELLSCHAFT, mit Sitz in Düsseldorf, als Inhaber einer Aktie (1) auf ihr bevorzugtes Zeichnungsrecht verzichtet hat.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst zur Zeichnung der neuen Aktien zuzulassen:

| Subskribentin | Anzahl der Aktien | Gezeichnetes Kapital LUF |
|--|-------------------|--------------------------|
| VORSORGE LEBENSVERSICHERUNG, Aktiengesellschaft, mit Sitz in Düsseldorf | 61.869 | 61.869.000 |

Die neuen Aktien wurden ganz in bar eingezahlt, so dass der Betrag von einundsechzig Millionen achthundertneunundsechzigtausend Luxemburger Franken (LUF 61.869.000,-) der Gesellschaft zur Verfügung stehen, wie dies dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Nominalwerteinteilung der bisherigen Aktien aufzuheben so dass alle Aktien zu nennwertlosen Stückaktien werden.

Fünfter Beschluss

Die Aktionäre, vertreten wie vorerwähnt, beschliessen die Umwandlung der Währung des jetzigen Gesellschaftskapitals welches in Luxemburger Franken ausgedrückt ist, in Euro, um es von zweihunderteinundzwanzig Millionen achthundertneunundsechzigtausend Luxemburger Franken (LUF 221.869.000,-), eingeteilt in zweihunderteinundzwanzigtausendachthundertneunundsechzig (221.869) Aktien mit einem Nennwert von eintausend Luxemburger Franken (LUF 1.000,-), auf fünf Millionen fünfhunderttausend Euro (EUR 5.500.000,-) zu bringen, eingeteilt in zweihunderteinundzwanzigtausendachthundertneunundsechzig (221.869) Aktien ohne Nennwert.

Das Gesellschaftskapital wird um elf Komma sechzehn Euro (EUR 11,16) erhöht, um dasselbe von seinem jetzigen Stand von fünf Millionen vierhundertneunundneunzigtausendneuhundertachtundachtzig Komma vierundachtzig Euro (EUR 5.499.988,84) auf fünf Millionen fünfhunderttausend Euro (EUR 5.500.000,-) heraufzusetzen nach Umwandlung und Entnahme dieses Betrages von elf Komma sechzehn Euro (EUR 11,16), aus den Gesellschaftskonten.

Nach dieser Erhöhung hat die Gesellschaft ein Kapital von fünf Millionen fünfhunderttausend Euro (EUR 5.500.000), eingeteilt in zweihunderteinundzwanzigtausendachthundertneunundsechzig (221.869) Aktien ohne Nennwert.

Sechster Beschluss

Artikel 4 der Satzung erhält folgenden neuen Wortlaut:

«Das gezeichnete Aktienkapital beträgt fünf Millionen fünfhunderttausend Euro (EUR 5.500.000,-), eingeteilt in zweihunderteinundzwanzigtausendachthundertneunundsechzig (221.869) Aktien ohne Nennwert.»

Kosten

Die Kosten welche der Gesellschaft wegen der gegenwärtigen Kapitalerhöhung obliegen, werden auf ungefähr siebenhundertfünfzehntausend Luxemburger Franken (LUF 715.000,-) abgeschätzt.

Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehendem an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: F. Hofrichter, S. Pruteau, U. Carl, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 132S, fol. 93, case 9. - Reçu 618.690 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 17. Januar 2002.

P. Bettingen.

(12150/202/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

SR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2550 Luxembourg, 2, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 46.098.

In the year two thousand one, on the twentieth day of December.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders SR HOLDING S.A., a société anonyme having its registered office in Luxembourg, 2, avenue du X Septembre, registered at the Register of commerce of Luxembourg section B, number 46,098 incorporated pursuant to a deed of the notary Christine Doerner, residing in Bettembourg, on the December 17, 1993, published in the Mémorial Recueil Spécial C of March 14th, 1994 number 94.

The meeting is presided by Mr Jean-Michel Merienne, private employee, residing in Arlon (Belgium), who appointed as secretary Mrs Natacha Steuermann, private employee, residing in Roeser.

The meeting elected as scrutineer Mr Yves Van Renterghem, director of companies, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

1. Change of the capital currency from LUF to Euros and increase of the subscribed capital by increase of the par value of each share.

2. Amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of association to reflect the change of capital currency and the increase of the subscribed capital.

3. Deletion of the authorized capital and deletion of paragraphs 5 and following of article 5 of the articles of association.

4. Miscellaneous.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III.- That the convening notices were sent to all of the shareholders within the required time and in accordance with the legal rules.

IV. That the present meeting, representing hundred per cent of the corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to change the corporate capital currency from Luxembourg francs to Euros.

The corporate capital of the corporation is thus fixed at thirty thousand nine hundred eighty-six Euros sixty-nine Cents (30,986.69 EUR) represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) common shares with a par value of Euros 24,789352 each.

The general meeting decides to increase the corporate capital in order to by an amount of three hundred sixty-nine thousand thirteen Euros thirty one Cents (EUR 369,013.31) so as to increase it from its present amount of thirty thousand nine hundred eighty-six Euros sixty-nine Cents (30,986.69 EUR) to four hundred thousand Euros (EUR 400,000). The increase is realized by the increase of the par value of the common shares.

The corporate capital of the corporation is thus fixed at four hundred thousand Euros (EUR 400,000.-) represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) common shares with a par value of three hundred and twenty Euros (EUR 320.-) each.

The amount of three hundred sixty-nine thousand thirteen Euros thirty one Cents (EUR 369,013.31) cash is at the disposal of the company as it has been certified to the notary by a bank certification.

Second resolution

The general meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association.

The restated first paragraph of article 5 shall read as follows:

«The subscribed capital of the corporation is fixed at four hundred thousand Euros (EUR 400,000.-) represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) common shares with a par value of three hundred twenty Euros (EUR 320).»

Third resolution

The general meeting decides to delete the authorized capital and to delete paragraphs 5 and following of article 5 of the articles of association.

Estimation of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses in any form whatsoever which the Company incurs or for which it is liable by reason of this increase of capital, is approximately two hundred and fifteen francs (215,000.- LUF)

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof the present deed is drawn up in Senningerberg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille un, le vingt décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SR HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, 2, avenue du X Septembre, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 46.098, constituée suivant acte reçu par le notaire Christine Doerner, de résidence à Bettembourg, en date du 17 décembre 1993, publié au Mémorial C numéro 94 du 14 mars 1994.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Merienne, employé privé, demeurant à Arlon (Belgique),

qui désigne comme secrétaire Madame Natacha Steuermann, employée privée, demeurant à Roeser.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Yves Van Renterghezn, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Modification de la devise du capital de LUF en Euros et augmentation du capital souscrit par augmentation de la valeur nominale de chaque action.

2. Modification du 1^{er} paragraphe de l'article 5 des statuts pour transcrire la modification de la devise du capital et l'augmentation du capital.

3. Suppression du capital autorisé et suppression des paragraphes 5 et suivants de l'article 5 des statuts.

4. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que les convocations d'usage ont été régulièrement adressées à tous les actionnaires.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la devise du capital de francs luxembourgeois en Euros.

Le capital social de la société est donc fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros soixante-neuf Cents (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions ordinaires d'une valeur nominale de Euros 24,789352 chacune.

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social d'un montant de trois cent soixante-neuf mille treize Euros trente et un Cents (EUR 369.013,31) afin de le porter de son actuel montant de trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros soixante-neuf Cents (EUR 30.986,69) à quatre cent mille Euros (EUR 400.000,-). L'augmentation de capital est réalisée par augmentation de la valeur nominale des actions.

Le capital social de la société est donc fixé à quatre cent mille Euros (EUR 400.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions ordinaires d'une valeur nominale de trois cent vingt Euros (EUR 320,-) chacune.

Le montant total de trois cent soixante-neuf mille treize Euros trente et un Cents (EUR 369.013,31) en espèces est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts.

Ce premier alinéa de l'article 5 sera reformulé de la manière suivante:

«Le capital social est fixé à quatre cent mille Euros (EUR 400.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions ordinaires d'une valeur nominale de trois cent vingt Euros (EUR 320,-) chacune.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer le capital social et de supprimer en conséquence les paragraphes 5 et suivants de l'article 5 des statuts.

Evaluation - Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de deux cent quinze mille francs (LUF 215.000,-)

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg Date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: J.-M. Merienne, N. Steuermann, Y. Van Renterghem, P. Bettingen

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 11CS, fol. 20, case 4- Reçu 148.860 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 janvier 2002.

P. Bettingen.

(12152/202/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

MC & C S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 50.709.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le vingt et un décembre.

Par-devant Mitre Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MC & C S.A. (en liquidation) avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B, sous le numéro 50.709, constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Elter, de résidence à Luxembourg en date du 23 mars 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 327 du 18 juillet 1995,

mise en liquidation par acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 11 décembre 2000, publié au Mémorial C de 2001 page 28.094.

De l'accord de l'assemblée, cette dernière est présidée par Monsieur Yves Wallers, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg,

La fonction de secrétaire est remplie par Madame Natacha Steuermann, employée privée, demeurant à Roeser.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutatrice Mademoiselle Christine Ney, employée privée, demeurant à Tiercelet.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- 1) Rapport du commissaire-vérificateur
- 2) Approbation des comptes de liquidation.
- 3) Décharge au liquidateur, au commissaire-vérificateur, aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4) Clôture de la liquidation
- 5) Désignation de l'endroit où les livres et documents seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans.
- 6) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Qu'il résulte de ladite liste de présence, que l'intégralité du capital social est présent ou représenté.

IV.- Qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points apportés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Rapport du commissaire-vérificateur

L'assemblée générale a pris connaissance du rapport de la société UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A., avec siège social à Luxembourg, 124, route d'Arlon, en sa qualité de commissaire-vérificateur, pour en avoir effectué la lecture.

Ce rapport, après avoir été signé ne varietur par les membres du bureau, restera annexé au présent procès-verbal.

Décharge au liquidateur, au commissaire-vérificateur, aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

Adoptant les conclusions de ce rapport l'assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction aux anciens administrateurs et au commissaire aux comptes ainsi qu'à Mademoiselle Martine Mathewe, gérante, demeurant à B-5650 Clermont (Walcourt) 2, Le Bois de Queues, de sa gestion de liquidateur de la société et à la société UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A., prédite, pour ses travaux de vérification effectués à ce jour.

Désignation de l'endroit où les livres et documents comptables seront déposés

Tous les documents et livres comptables de la société seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans à L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

Clôture de la liquidation

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme MC & C S.A. a définitivement cessé d'exister.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: Y. Wallers, N. Steuermann, C. Ney, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 11CS, fol. 20, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 janvier 2002.

P. Bettingen.

(12153/202/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

AVENIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 17.563.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 16, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(12160/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

IMMOBILIERE OLIVE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 84.954.

In the year two thousand and one, on the nineteenth day of December.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

REPEG HOLDINGS LUX, S.à r.l., a private limited company (société à responsabilité limitée) established under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, here represented by Mr Alain Heinz, its manager (gérant), residing in Luxembourg.

Such appearing party, represented as said here above, has requested the undersigned notary to act that it represents the entirety of the share capital of IMMOBILIERE OLIVE LUXEMBOURG, S.à r.l., (hereafter the «Company»), incorporated by a deed of 5th December, 2001 of the undersigned notary, which has not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, and that it wishes to hold an extraordinary general meeting of the Company on the following agenda:

Agenda:

1) Decision to divide the nominal value of the shares of the Company by two.

2) Decision to amend article six of the articles of association of the Company.

The single partner of the Company acknowledges that the present extraordinary meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on its agenda.

First resolution

The single partner of the Company decides to divide the nominal value of the shares of the Company by two, so that (i) the nominal value of each share of the Company will henceforth be fifty Euros (50) and (ii) the resulting share capital shall be composed of 250 shares.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the single partner of the Company decides to amend article six of the articles of association of the Company. Article six will henceforth read as follows, in its English version:

«**Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (12,500,-), represented by two hundred and fifty (250) shares of a nominal value of fifty Euros (50) per share.»

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the year and day first above written.

The document having been read to the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le dix-neuf décembre,

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

REPEG HOLDINGS LUX, S.à r.l. une société à responsabilité limitée de droit Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, représentée par M. Alain Heinz, gérant, demeurant à Luxembourg.

La partie comparante, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter qu'il représente l'intégralité du capital social de IMMOBILIERE OLIVE LUXEMBOURG, S.à r.l., (ci-après la «Société»), constituée par acte notarié du 5 décembre 2001 passé devant le notaire instrumentaire, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et de consentir à tenir une assemblée extraordinaire de la Société ayant l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1) Décision de diviser par deux la valeur nominale des parts sociales de la Société.

2) Décision de modifier l'article six des statuts de la Société. L'associé reconnaît que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après discussion, l'assemblée prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de diviser la valeur nominale des parts sociales de la Société par deux, de façon à (i) fixer dorénavant la valeur nominale des parts sociales est fixée à cinquante Euros (50) et (ii) à diviser le capital social en 250 parts.

Deuxième résolution

Comme conséquence de la première résolution, l'article six des statuts de la Société est modifié et prendra dès lors la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,-), représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante Euros (50,-) chacune.»

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Duquel présent acte a été rédigé à Senningerberg, en l'année et au jour que ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, personnellement connu du notaire par ses nom, prénom, état civil et résidence, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Heinz, P. Bettingen

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 11CS, fol. 19, case 8 - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 janvier 2002.

P. Bettingen.

(12156/202/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

**SYNCRONE S.A., Aktiengesellschaft,
(anc. 7 ISLANDS KEFALONIA S.A.).**

Gesellschaftssitz: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
H. R. Luxemburg B 61.131.

Im Jahre zweitausendzwei, den siebzehnten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit dem Amtswohnsitz zu Niederanven.

Versammelten sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung die Gesellschafter, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft 7 ISLANDS KEFALONIA S.A., mit Sitz in L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents, eingetragen im Handelsregister beim Bezirksgericht Luxemburg unter Sektion B und der Nummer 61.131, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 17. September 1997, veröffentlicht im Mémorial C von 1998, Seite 1330.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Frau Natacha Steuermann, Privatbeamtin, wohnhaft in Roeser.

Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer Fräulein Chantal Fondeur, Privatbeamtin, wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herrn Jeannot Mousel, Privatbeamter, wohnhaft in Belvaux.

Die Vorsitzende stellt unter der Zustimmung der Versammlung fest:

1. Die Aktionäre sowie deren etwaige bevollmächtigte Vertreter sind unter der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen.

2. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen.

Die Anwesenheitsliste, von den Mitgliedern des Verwaltungsvorstandes und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt ebenso wie die von den Parteien und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichneten Vollmachten der vertretenen Aktieninhaber, gegenwärtigem Protokolle, mit welchem sie einregistriert werden, als Anlage beigegeben.

3. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Tagesordnung

1. Umänderung der Firmenbezeichnung von 7 ISLANDS KEFALONIA S.A. in SYNCRONE S.A. und dementsprechend Abänderung von Artikel 1 der Satzung.

2. Abänderung des Gesellschaftszweckes und dementsprechende Abänderung von Artikel 4 der Satzung.

3. Ernennung eines neuen Verwaltungsrats und Kommissars nach Abberufung und Entlast des vorherigen Verwaltungsrats und Kommissars.

4. Schliessung der Zweigstelle in Griechenland sowie Abtretung des Verantwortlichen der vorbenannten Zweigstelle.

Erster Beschluss

Die Versammlung beschliesst die Firmenbezeichnung von 7 ISLANDS KEFALONIA S.A. in SYNCRONE S.A. umzuändern.

Die Versammlung beschliesst demgemäss Artikel 1 der Satzung abzuändern, wie folgt:

«**Art. 1.** Zwischen den Vertragsparteien und allen Personen, welche später Aktionäre der Gesellschaft werden, wird eine anonyme Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung SYNCRONE S.A. gegründet.»

Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschliesst den Gesellschaftszweck abzuändern und dementsprechend Artikel 4 der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 4.** Die Gesellschaft hat zum Zweck den An- und Verkauf, die Haltung und die Verwertung von Immobilien zu eigenen Zwecken, sowie alle Tätigkeiten im administrativen Bereich, im Vermittlungsbereich, sowie im Marketingbereich.

Desweiteren kann die Gesellschaft allen Geschäften und Tätigkeiten mobiliarer, immobilärer, ziviler, geschäftlicher, oder finanzieller Natur nachgehen sowie die Beratung, Entwicklung und Ingeneering im Zusammenhang mit Informatikprogrammen, Hard- und Software aller Art, welche mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt zusammenhängen oder denselben voraussichtlich fördern können und dies im In- und im Ausland.»

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung ersetzt folgende Verwaltungsratsmitglieder und erteilt ihnen Entlast für die Ausführung ihres Mandates:

- a) Herr Fotios Papachristos, Geschäftsmann, wohnhaft in D-63303 Dreieich, 5 Birkeneck,
- b) Herr Gerasimos Mesaris, Geschäftsmann, wohnhaft in 37, Grigoriou Labraki, 28200 Lixouri Kefalonia (Griechenland),
- c) Herr Jeannot Mousel, Privatbeamter, wohnhaft in Belvaux, 266, route d'Esch.

Die Generalversammlung ernennt folgende Personen zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern und somit setzt sich der Verwaltungsrat von heute an zusammen wie folgt:

- a) Die Gesellschaft INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED, mit Sitz zu Sea Meadow House, P.O. Box 116, Road Town, Tortola (Virgin Islands),
- b) Die Gesellschaft BRITANICA ASSET MANAGEMENT LIMITED, mit Sitz zu Sea Meadow House, P.O. Box 116, Road Town, Tortola (Virgin Islands),
- c) Die Gesellschaft LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A., mit Sitz in L-1319 Luxemburg, 147, rue Cents.

Die Generalversammlung beschliesst die Ernennung als Kommissar von der Gesellschaft MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l., mit Sitz zu L-1724 Luxemburg, 11, boulevard du Prince Henri nach der Abberufung der Gesellschaft GRANT THORNTON REVISION & CONSEILS S.A., mit Sitz in Luxemburg, 2 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, welcher hiermit Entlast erteilt wird für die Ausführung ihres Mandates.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder sowie des Kommissars enden mit der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2008.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Schliessung der Zweigstelle in Griechenland mit folgender Adresse: 37, Grigoriou Labraki, 28200 Lixouri Kefalonia.

Die Generalversammlung beschliesst dass Herr Gerasimos Mesaris, wohnhaft in 37, Grigoriou Labraki, 28200 Lixouri Kefalonia, als Verantwortlicher der vorbenannten griechischen Filiale abtritt.

Alle Beschlüsse wurden einzeln und einstimmig gefasst.

Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch die Vorsitzende geschlossen.

Die Kosten welche der Gesellschaft wegen der gegenwärtigen Urkunde obliegen, werden auf siebenhundertfünfundvierzig Euro (EUR 745,-) abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Senningerberg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Kompargenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: N. Steuermann, C. Fondevur, J. Mousel, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 133S, fol. 61, case 10. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 1. Februar 2002.

P. Bettingen.

(12158/202/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

**ABRASIO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. ABRASIO S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

L'an deux mille deux, le vingt-deux janvier.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ABRASIO S.A., avec siège social à L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin, constituée suivant acte reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange, en date du 21 octobre 1998, publié au Mémorial C en 1999 à la page 1098.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Hans-Detlef Nimtz, avocat, demeurant à D-54657 Gindorf, Pickliessemer Str. 5.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Chantal Fondevur, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Ute Rückriem, diplômée en gestion d'entreprises, demeurant à D-54657 Gindorf, Pickliessemer Str. 5.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

- A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social.
2. Changement de l'objet social en objet Holding 1929 et modification de l'article 2 des statuts.
3. Changement de la dénomination sociale.
4. Modification de l'article 1^{er} des statuts.
5. Conversion du capital social de francs luxembourgeois en Euro.
6. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 3 des statuts.
7. Nomination d'un nouveau conseil d'administration ainsi que d'un nouveau commissaire aux comptes.
8. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin au L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société qui sera celui d'une holding régie par la loi du 31 juillet 1929 et modifie par conséquent l'article 2 des statuts:

«**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés commerciales.»

Troisième résolution

L'assemblée décide le changement de la dénomination sociale de ABRASIO S.A. en ABRASIO HOLDING S.A.

Quatrième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art 1^{er}.** Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de ABRASIO HOLDING S.A.

Cette société aura son siège dans la commune de Luxembourg. Il pourra être transféré dans toute autre localité au Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du Conseil d'Administration.

La durée est illimitée.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de convertir le capital social souscrit de la société de francs luxembourgeois en Euro, de sorte qu'après cette conversion le capital souscrit ne soit plus de un million deux cent cinquante mille Euro (LUF 1.250.000), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante (1.250,-) francs luxembourgeois chacune mais de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf Euro (EUR 30.986,69), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente virgule quatre-vingt-dix-neuf Euro (EUR 30,99) chacune.

Sixième résolution

Comme conséquence de la résolution précédente, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts, afin de lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art 3. Premier alinéa.**

Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf Euro (EUR 30.986,69), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente virgule quatre-vingt-dix-neuf Euro (EUR 30,99) chacune.»

Septième résolution

L'assemblée accepte la démission des anciens administrateurs et leur accorde entière décharge pour l'exécution de leurs mandats et nomme comme nouveaux membres du conseil d'administration les personnes suivantes:

- a) Monsieur Hans-Detlef Nimitz, avocat, demeurant à D-54657 Gindorf, Pickliessemer Str. 5,
- b) Monsieur Jean Noesen, banquier, demeurant à L-8365 Hagen, 86, rue Principale,
- c) Monsieur Jean Christophe Tressel, juriste, demeurant à L-1227 Luxembourg, 1, rue Bellevue.

L'assemblée nomme comme commissaire aux comptes:

Madame Ute Rückriem, diplômée en gestion d'entreprises, demeurant à D-54657 Gindorf, Pickliessemer Str. 5.

Le mandat des administrateurs ainsi que celui du commissaire aux comptes se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est clôturée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de sept cent quarante-cinq Euro (EUR 745,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: H.-D. Nimtz, C. Fondevur, U. Rückriem, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 133S, fol. 61, case 3. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 février 2002.

P. Bettingen.

(12159/202/107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

BRUNO BRESSAGLIA & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4936 Bascharage, 18, rue de la Reconnaissance Nationale.

R. C. Luxembourg B 47.708.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 16, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(12161/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

CAPESIUS & REDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5852 Hesperange, 10, rue d'Iltzig.

R. C. Luxembourg B 27.368.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 16, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(12162/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

FORALUX-FORAGE ET SCIAGE BETON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 53.610.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 16, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(12163/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

HOIST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 59.947.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 27, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2002.

Signature.

(12193/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

TRIVEGA IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3541 Dudelange, 117, rue de la Paix.
R. C. Luxembourg B 73.124.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 25, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(12168/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

TRIVEGA IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3541 Dudelange, 117, rue de la Paix.
R. C. Luxembourg B 73.124.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 25, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(12169/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

BUREAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 73.621.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 16, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(12164/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

BURDI S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8030 Strassen, 79, rue du Kiemt.
R. C. Luxembourg B 37.950.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 16, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(12165/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

LUX-HUNGARO GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 30.335.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 16, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(12166/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

TENADU INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 64.404.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 14 décembre 2001, que M. Hans Christer Malmborg, 16, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg fût élu comme nouveau administrateur en remplaçant M^e René Faltz, administrateur démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance après l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2003.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 14 décembre 2001, en se référant à l'article 100 de la loi des sociétés commerciales du 10 août 1915, de procéder à la continuation des activités de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2002.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol 564, fol 28, case 3 - Reçu 12 euros.

Signature.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12182/779/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

ATELIER DE COUTURE ET DE RETOUCHES SYLVIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6718 Grevenmacher, 26, rue des Caves.
R. C. Luxembourg B 41.474.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 16, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(12167/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

ALPINA IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7217 Bereldange, 4, rue de Bridel.
R. C. Luxembourg B 20.167.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 16, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(12170/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

ART & BOIS CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5852 Hesperange, 10, rue d'ltzig.
R. C. Luxembourg B 71.702.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 16, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(12171/514/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

D.W.S. DEGUPLAST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Livange, Zone Industrielle, Centre Le 2000.
R. C. Luxembourg B 45.532.

Le bilan consolidé de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(12172/793/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

D.W.S. DEGUPLAST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Livange, Zone Industrielle, Centre Le 2000.
R. C. Luxembourg B 45.532.

Le bilan consolidé de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Il résulte des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 9 janvier 2002 que:

Le capital souscrit et le capital autorisé de la société sont convertis de francs luxembourgeois en euro avec effet au 1^{er} janvier 2001 et par application du taux de change de 1,- EUR=40,3399 LUF.

Conformément à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euro, le capital souscrit est augmenté à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR) par incorporation de bénéfices à concurrence de deux cent soixante trois euros et trente et un cents (263,31 EUR).

La valeur nominale de chacune des actions est fixée à vingt cinq euros (25,- EUR).

En conséquence, les alinéas premier et second de l'article 3 des statuts ont été modifiés comme suit:

«**Art. 3.** Le capital social de la société est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt cinq euros (25,- EUR) chacune entièrement libérées.

le capital autorisé est fixé à soixante deux mille euros (62.000,- EUR) représenté par deux mille quatre cent quatre vingt (2.480) actions d'une valeur nominale de vingt cinq euros (25,- EUR) chacune.»

Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs de la société:

- Monsieur Francis Daville, directeur de sociétés, demeurant à Hettange-Grande (France);
- Monsieur Patrice Paracchini, agent générale d'assurance, demeurant à Hayange Marspich (France);
- Monsieur Claude Jean, conseil juridique, demeurant à Thionville (France).

A été réélue aux fonctions de commissaire aux comptes de la société:

La FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., ayant siège social à L-2419 Luxembourg, 3 rue du Fort Rheinsheim.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes se clôturant au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(12173/793/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

CALIORNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 74.177.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(12174/793/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

S.W.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 57.250.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue en date du 16 mai 2001 au siège social que:

1. L'assemblée ratifie la nomination de Mademoiselle Cindy Reiners en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Sean O'Brien suivant la décision du conseil d'administration du 30 mai 2000. Mademoiselle Cindy Reiners terminera le mandat de Monsieur Sean O'Brien.

2. L'assemblée ratifie la nomination de Monsieur Philippe Marchal en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Riccardo Moraldi suivant la décision du conseil d'administration du 2 janvier 2001. Monsieur Philippe Marchal terminera le mandat de Monsieur Riccardo Moraldi.

3. L'assemblée ratifie le transfert du siège social du 3 boulevard Royal au 11 boulevard Royal suivant la décision du conseil d'administration du 2 janvier 2001.

4. L'assemblée ratifie la convention de domiciliation signée en date du 2 janvier 2001.

5. L'assemblée accepte la démission de PricewaterhouseCoopers en tant que réviseur de la société avec effet au 1^{er} janvier 2001.

6. L'assemblée décide de nommer la société AUDIT AND BUSINESS CONSULTING, S.à r.l. comme commissaire aux comptes de la société avec effet au 1^{er} janvier 2001.

7. L'assemblée décide de changer la devise d'expression du capital social souscrit de francs luxembourgeois (LUF) en EUR () pour le fixer après conversion à un million deux cent quatre-vingt-seize mille euros (1.296.000,-) représenté par cinquante quatre mille (54.000) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre euros (24,-).

L'assemblée générale décide de diminuer le capital social à concurrence de quarante deux mille six cent vingt-cinq euros (42.625,-) pour le porter de son montant initial de un million trois cent trente-huit mille six cent vingt-cinq euros (1.338.625,-) à un million deux cent quatre-vingt-seize mille euros (1.296.000,-).

Le montant de quarante deux mille six cent vingt-cinq euros (42.625,-) sera affecté aux réserves légales de la société.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 25, case 11 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12181/309/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

PESCATORE PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.

R. C. Luxembourg B 63.303.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 22 janvier 2002 au siège social de la société que:

Monsieur François Manti, demeurant à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal est nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2005 en remplacement de Mademoiselle Martine Even démissionnaire avec effet au 1^{er} février 2002.

Luxembourg, le 22 janvier 2002.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 25, case 11 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12175/309/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

THE MONTEFIORI GROUP, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.

R. C. Luxembourg B 77.150.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 22 janvier 2002 au siège social de la société que:

Maître Nadine Hirtz, demeurant à L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore est nommée administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2005 en remplacement de Mademoiselle Martine Even démissionnaire avec effet au 1^{er} février 2002.

Luxembourg, le 22 janvier 2002.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 25, case 11 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12176/309/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

FOTOINVEST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 56.262.

—
EXTRAIT

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 30 novembre 2001 au siège social:

1. Le siège social a été transféré du 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

2. Une convention de domiciliation a été conclue entre la société FOTOINVEST LUXEMBOURG S.A. et WILSON ASSOCIATES établie à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal en date du 30 novembre 2001;

3. La devise d'expression du capital social souscrit a été changé de francs luxembourgeois (LUF) en EUR () pour le fixer après conversion à quatre-vingt-six millions trois cent quarante mille soixante quinze euros (86.340.075,-) représenté par 3.482.950 actions sans désignation de valeur nominale;

4. L'assemblée a pris connaissance du décès de Monsieur Jahan Mussche, administrateur de la société en date du 1^{er} août 2001;

5. L'assemblée a également pris connaissance des démissions de Monsieur Henri Derycke et Mademoiselle Maire Gallagher, administrateurs de la société;

6. Mademoiselle Cindy Reiners est nommée comme administrateur de la société avec effet au 30 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 25, case 11 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12180/309/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

ALPS ATLANTIC HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.254.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 1^{er} février 2002 au siège social de la société que:

1. l'assemblée accepte la démission de Mademoiselle Martine Even en tant qu'administrateur de la société avec effet au 1^{er} février 2002;

2. l'assemblée décide de nommer Monsieur François Manti demeurant au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2005 en remplacement de Mademoiselle Martine Even.

Luxembourg, le 4 février 2002.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 25, case 11 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12178/309/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

OXEN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.108.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration de la société OXEN HOLDINGS S.A. qui s'est tenue en date du 15 juillet 2001 que:

Monsieur François Manti, demeurant à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal est nommé administrateur en remplacement de Mademoiselle Patricia Recher démissionnaire avec effet au 15 juillet 2001. Monsieur François Manti terminera le mandat de Mademoiselle Patricia Recher.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 25, case 11 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12179/309/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

KNOWLEDGE TECHNOLOGIES INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 64.812.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 31 janvier 2002

L'Assemblée générale extraordinaire (ci-après l'«Assemblée») a décidé de transférer le siège social de KNOWLEDGE TECHNOLOGIES INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., (ci-après, la «Société») de 4, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, avec effet au 8 décembre 2001.

L'Assemblée a accepté la démission de Monsieur Henri Wagner en tant que membre du conseil d'administration de la Société avec effet au 31 janvier 2002.

L'Assemblée a révoqué Monsieur Garreth Evans en tant que membre du conseil d'administration de la Société avec effet au 31 janvier 2002.

La composition du conseil d'administration est donc désormais la suivante:

- Monsieur Prasanna Katragadda,
- Monsieur Peter Jackson; et
- Madame Christiane Franck.

Pour publication et réquisition

KNOWLEDGE TECHNOLOGIES INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol 24, case 6 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12189/253/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

RADAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 46.643.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 20 décembre 2001, que M. Hans Christer Malmberg, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg fût élu comme nouveau administrateur en remplaçant Mme Edmée Hinkel, administrateur démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

M. Lennart Stenke et M. Francis Welscher fûrent réélus dans leur fonction comme administrateurs de sorte que leurs mandats viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

EuroScandic S.A., 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg fut réélu dans sa fonction comme commissaire aux comptes de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol 28, case 3 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12184/779/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

RADAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 46.643.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 27, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2002.

Signature.

(12191/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

GS SEGRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 66.529.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 4 décembre 2001, que M. Hans Christer Malmberg, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg fût élu comme nouveau administrateur en remplaçant M^e Jacques Schroeder, administrateur démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol 28, case 3 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12187/779/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

GS SEGRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 66.529.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 27, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2002.

Signature.

(12194/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

LINWOOD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 47.994.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 14 décembre 2001, que M. Hans Christer Malmberg, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg fût élu comme nouveau administrateur en remplaçant M. Francis Welscher, administrateur démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

M. Lennart Stenke et M^e René Faltz fûrent réélus dans leur fonction comme administrateurs de sorte que leur mandats viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

EuroScandic S.A., 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg fût réélu dans sa fonction comme commissaire aux comptes de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol 28, case 3 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12185/779/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

LINWOOD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 47.994.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 27, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2002.

Signature.

(12192/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

DS SEGRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 66.520.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 4 décembre 2001, que M. Hans Christer Malmberg, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg fût élu comme nouveau administrateur en remplaçant M^e Jacques Schroeder, administrateur démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol 28, case 3 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12188/779/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

DS SEGRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 66.520.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 27, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2002.

Signature.

(12195/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

SCANDINAVIAN TOUCH INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 67.510.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 17 décembre 2001, que M. Hans Christer Malmberg, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg fût élu comme nouveau administrateur en remplaçant M^e René Faltz, administrateur démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol 28, case 3 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12183/799/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

KARU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 72.973.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 14 décembre 2001, que M. Hans Christer Malmberg, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg fût élu comme nouveau administrateur en remplaçant M^e Jacques Schroeder, administrateur démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol 28, case 3 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12186/779/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

ESTRADO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 80.930.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale de l'Associé unique qui s'est tenue extraordinairement le 30 octobre 2001

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique de ESTRADO, S.à r.l. («la société») qui s'est tenue extraordinairement le 30 octobre 2001, il a été décidé comme suit:

- D'accepter la démission de T.C.G. GESTION S.A., domiciliée au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, comme gérant de la société avec effet immédiat et de lui accorder pleine et entière décharge.

- De nommer Monsieur José Olivera, demeurant 40, rue du Maréchal Foch, L-1527 Luxembourg, comme gérant de la société, et ce avec effet immédiat.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

- M. José Olivera

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 23, case 6 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12202/710/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

KNOWLEDGE TECHNOLOGIES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 63.235.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 31 janvier 2002

L'Assemblée générale extraordinaire (ci-après l'«Assemblée») a décidé de transférer le siège social de KNOWLEDGE TECHNOLOGIES INTERNATIONAL S.A., (ci-après, la «Société») de 4, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, avec effet au 8 décembre 2001.

L'Assemblée a accepté les démissions de Monsieur Henri Wagner et de Monsieur Robert Clarke en tant que membres du conseil d'administration de la Société avec effet au 31 janvier 2002 et a nommé Monsieur Peter Jackson nouveau membre du conseil d'administration de la Société avec effet au 31 janvier 2002, jusqu'à la date à laquelle sera tenue l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'année financière ayant pris fin le 30 juin 2001.

L'Assemblée a révoqué Monsieur Garreth Evans en tant que membre du conseil d'administration de la Société avec effet au 31 janvier 2002.

La composition du conseil d'administration est donc désormais la suivante:

- Monsieur Prasanna Katragadda,
- Monsieur Peter Jackson; et
- Madame Christiane Franck.

Pour publication et réquisition
KNOWLEDGE TECHNOLOGIES INTERNATIONAL S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol 24, case 6 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12190/253/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

CORTINA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 45.950.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 27, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2002.

Signature.

(12196/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

TENADU INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 64.404.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 27, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2002.

Signature.

(12197/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

**"COGINPAR" COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 5.136.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour "COGINPAR" COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS, Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

(12224/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

QUALITY TRANSPORTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 1, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 60.497.

Résolution unique

Les soussignés
M. Vauthier Valter, commerçant, demeurant au 23, rue Dernier Sol, L-2543 Luxembourg,
M. Hosseinpour Assad, administrateur de société, demeurant au 100/9, avenue Raymond Vander Bruggen, B-1070 Anderlecht,
seuls actionnaires de la société QUALITY TRANSPORTS S.A.,
décident de transférer le siège social du 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 1, rue de l'Industrie, L-8069 Bertrange.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 22, case 8 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12199/761/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

CMS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 81.525.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 28 janvier 2002

Au Conseil d'Administration de CMS MANAGEMENT S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit, avec effet au 1^{er} janvier 2002:

1. D'accepter la démission de Mademoiselle Karine Vautrin en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
2. D'accepter la démission de Monsieur José Correia en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
3. D'accepter la démission de Madame Valérie Ingelbrecht en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
4. D'accepter la démission de Monsieur Ronald Chamielec en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
5. D'accepter la démission de Mademoiselle Céline Bertolone en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
6. De nommer Madame Valérie Ingelbrecht en tant que Fondé de Pouvoirs A de la Société;
7. De nommer Monsieur Ronald Chamielec en tant que Fondé de Pouvoirs A de la Société;
8. De nommer Mademoiselle Séverine Canova en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
9. De nommer Monsieur Gilles Lecomte en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
10. De nommer Mademoiselle Alexandra Petitjean en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
11. De nommer Monsieur Patrice Cultrera en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société.

En conséquence des présentes et des précédentes résolutions et assemblées:

Le Conseil d'Administration est composé de:

Monsieur Tim van Dijk
Monsieur John Beers
Mademoiselle Samantha Watts

L'Administrateur-délégué est:

Monsieur Tim van Dijk

Les Fondés de Pouvoirs A sont:

Madame Christelle Ferry
Mademoiselle Sandrine Martz
Mademoiselle Karine Vautrin
Monsieur José Correia
Madame Valérie Ingelbrecht
Monsieur Ronald Chamielec

Les Fondés de Pouvoirs B sont:

Monsieur Guillaume Martin-Saudax
Mademoiselle Séverine Canova
Monsieur Gilles Lecomte
Mademoiselle Alexandra Petitjean
Monsieur Patrice Cultrera

Luxembourg, le 28 janvier 2002.

T. van Dijk

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 13, case 6 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12203/710/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

C.A.S. SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 68.168.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 28 janvier 2002

Au Conseil d'Administration de C.A.S. SERVICES S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit, avec effet au 1^{er} janvier 2002:

1. D'accepter la démission de Mademoiselle Sandrine Martz en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
2. D'accepter la démission de Mademoiselle Karine Vautrin en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
3. D'accepter la démission de Monsieur José Correia en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
4. D'accepter la démission de Madame Valérie Ingelbrecht en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
5. D'accepter la démission de Monsieur Ronald Chamielec en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
6. D'accepter la démission de Mademoiselle Céline Bertolone en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
7. De nommer Madame Valérie Ingelbrecht en tant que Fondé de Pouvoirs A de la Société;
8. De nommer Monsieur Ronald Chamielec en tant que Fondé de Pouvoirs A de la Société;
9. De nommer Mademoiselle Séverine Canova en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
10. De nommer Monsieur Gilles Lecomte en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
11. De nommer Mademoiselle Alexandra Petitjean en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
12. De nommer Monsieur Patrice Cultrera en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société.

En conséquence des présentes et des précédentes résolutions et assemblées:

Le Conseil d'Administration est composé de:

Monsieur Tim van Dijk
Monsieur John Beers
Mademoiselle Samantha Watts

L'Administrateur-délégué est:

Monsieur Tim van Dijk

Les Fondés de Pouvoirs A sont:

Madame Christelle Ferry
Mademoiselle Sandrine Martz
Mademoiselle Karine Vautrin
Monsieur José Correia
Madame Valérie Ingelbrecht
Monsieur Ronald Chamielec

Les Fondés de Pouvoirs B sont:

Monsieur Guillaume Martin-Saudax
Mademoiselle Séverine Canova
Monsieur Gilles Lecomte
Mademoiselle Alexandra Petitjean
Monsieur Patrice Cultrera

Luxembourg, le 28 janvier 2002.

T. van Dijk

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 13, case 6 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12204/710/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

SOLUCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3346 Leudelange, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 13.979.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 21 septembre 2001

Le conseil d'administration a décidé de nommer Monsieur Paul Diederich président de la société en remplacement de Monsieur Yves Debryne qui lui est nommé administrateur-délégué.

Monsieur Diederich accepte cette fonction et remercie les membres du conseil pour la confiance qui lui est ainsi témoignée.

Luxembourg, le 4 février 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 27, case 5 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12216/514/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

CNCP - NKBK INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 47.512.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Un mandataire

(12200/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

CNCP - NKBK INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 47.512.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 décembre 2001

- Les rapports du conseil d'administration et du réviseur sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au réviseur pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
- L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Elmar Heyman, directeur de société, demeurant 16, boulevard de Waterloo à B-1000 Bruxelles.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Werner Rogiers, directeur de société, demeurant 16, boulevard de Waterloo à B-1000 Bruxelles, de Monsieur Jacques Bousse, directeur de société, demeurant 16, boulevard de Waterloo à B-1000 Bruxelles et de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de DELOITTE & TOUCHE, ayant son siège social au 3, route d'Arlon à L-8009 Strassen. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signatures

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 20, case 2 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12209/595/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

T.C.G. GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 67.822.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 28 janvier 2002

Au Conseil d'Administration de T.C.G. GESTION S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit, avec effet au 1^{er} janvier 2002:

1. D'accepter la démission de Mademoiselle Sandrine Martz en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
2. D'accepter la démission de Mademoiselle Karine Vautrin en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
3. D'accepter la démission de Monsieur José Correia en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
4. D'accepter la démission de Madame Valérie Ingelbrecht en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
5. D'accepter la démission de Monsieur Ronald Chamielec en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
6. D'accepter la démission de Mademoiselle Céline Bertolone en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
7. De nommer Madame Valérie Ingelbrecht en tant que Fondé de Pouvoirs A de la Société;
8. De nommer Monsieur Ronald Chamielec en tant que Fondé de Pouvoirs A de la Société;
9. De nommer Mademoiselle Séverine Canova en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
10. De nommer Monsieur Gilles Lecomte en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
11. De nommer Mademoiselle Alexandra Petitjean en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
12. De nommer Monsieur Patrice Cultrera en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société.

En conséquence des présentes et des précédentes résolutions et assemblées:

Le Conseil d'Administration est composé de:

Monsieur Tim van Dijk

Monsieur John Beers

Mademoiselle Samantha Watts

L'Administrateur-délégué est:
Monsieur Tim van Dijk

Les Fondés de Pouvoirs A sont:
Madame Christelle Ferry
Mademoiselle Sandrine Martz
Mademoiselle Karine Vautrin
Monsieur José Correia
Madame Valérie Ingelbrecht
Monsieur Ronald Chamielec

Les Fondés de Pouvoirs B sont:
Monsieur Guillaume Martin-Saudax
Mademoiselle Séverine Canova
Monsieur Gilles Lecomte
Mademoiselle Alexandra Petitjean
Monsieur Patrice Cultrera

Luxembourg, le 28 janvier 2002.

T. van Dijk

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 13, case 6 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12205/710/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 37.974.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 28 janvier 2002

Au Conseil d'Administration de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit, avec effet au 1^{er} janvier 2002:

1. D'accepter la démission de Mademoiselle Sandrine Martz en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
2. D'accepter la démission de Mademoiselle Karine Vautrin en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
3. D'accepter la démission de Monsieur José Correia en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
4. D'accepter la démission de Madame Valérie Ingelbrecht en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
5. D'accepter la démission de Monsieur Ronald Chamielec en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
6. D'accepter la démission de Mademoiselle Céline Bertolone en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
7. De nommer Madame Valérie Ingelbrecht en tant que Fondé de Pouvoirs A de la Société;
8. De nommer Monsieur Ronald Chamielec en tant que Fondé de Pouvoirs A de la Société;
9. De nommer Mademoiselle Séverine Canova en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
10. De nommer Monsieur Gilles Lecomte en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
11. De nommer Mademoiselle Alexandra Petitjean en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société;
12. De nommer Monsieur Patrice Cultrera en tant que Fondé de Pouvoirs B de la Société.

En conséquence des présentes et des précédentes résolutions et assemblées:

Le Conseil d'Administration est composé de:

Monsieur Tim van Dijk
Monsieur John Beers
Mademoiselle Samantha Watts

L'Administrateur-délégué est:
Monsieur Tim van Dijk

Les Fondés de Pouvoirs A sont:
Madame Christelle Ferry
Mademoiselle Sandrine Martz
Mademoiselle Karine Vautrin
Monsieur José Correia
Madame Valérie Ingelbrecht
Monsieur Ronald Chamielec

Les Fondés de Pouvoirs B sont:
Monsieur Guillaume Martin-Saudax
Mademoiselle Séverine Canova
Monsieur Gilles Lecomte
Mademoiselle Alexandra Petitjean
Monsieur Patrice Cultrera

Luxembourg, le 28 janvier 2002.

T. van Dijk
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 13, case 6 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12206/710/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

SNOWDON INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 53.461.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature / Signature
Un mandataire

(12207/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

SNOWDON INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 53.461.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2002

- Le rapport du Gérant est approuvé.
- L'Assemblée donne décharge au Gérant pour l'exercice de son mandat au 31 décembre 1999.
- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg de son poste de gérant de la société.
- L'Assemblée nomme en remplacement du gérant démissionnaire Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature / Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 3, case 6 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12208/595/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

CACILO FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 63.772.

—
Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 31 janvier 2002 à 11 h

Il résulte dudit procès-verbal que le capital social de la société est converti de francs français (FRF) en euro (EUR). Le capital social actuel est dorénavant fixé à un million six cent soixante-dix-sept mille quatre-vingt-onze euros et soixante-quatre cents (1.677.091,64 EUR).

La valeur nominale des actions existantes est supprimée.

L'article 3 des statuts de la société est modifié en conséquence et sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à un million six cent soixante-dix-sept mille quatre-vingt-onze euros et soixante-quatre cents (1.677.091,64 EUR), divisé en onze mille et une (11.001) actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour CACILO FINANCES S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 24, case. 5 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12236/768/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

HAVANA CLUB HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 45.633.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 décembre 2001

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 31 décembre 2001.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature / Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 20, case 2 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12210/595/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

HAVANA CLUB HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 45.633.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature / Signature
Un mandataire

(12211/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

LIBERTYCARE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 65.356.

EXTRAIT

Il résulte d'un courrier daté du 20 janvier 2002 que l'Etude MOLITOR, FELTGEN & HARPES a dénoncé la convention de domiciliation avec la société anonyme LIBERTYCARE (LUXEMBOURG) S.à r.l. avec effet au 1^{er} février 2002.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 12, case 7 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12201/321/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

POWER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 51.000.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg en date du 28 février 2000 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée au commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Frank McCarroll, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société LUX AUDIT REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 257, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 28 février 2000.
Pour POWER HOLDING S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 24, case. 5 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12235/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

ALGORI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 40.044.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour ALGORI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

(12221/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

ALGORI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 40.044.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour ALGORI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

(12222/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

B.T.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.673.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour B.T.P. S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

(12217/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

GOLDAS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 67.369.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour GOLDAS S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

(12218/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

TOITURE ERIC CORVINA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4950 Bascharage, 5, rue Michel Klein.
R. C. Luxembourg B 55.921.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 322, fol. 59, case 3/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 février 2002.

Signature du gérant.

(12240/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

MUNALUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 17.440.

—
Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour MUNALUX S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

(12219/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

INVERSUD INVESTMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 41.737.

—
Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 563, fol. 100, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 février 2002.

Pour INVERSUD INVESTMENT FUND, SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(12220/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

B.T.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.673.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour B.T.P. S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

(12223/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

SYLPHID PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 85.474.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 4 décembre 2001 que:

Monsieur Jean-Luc Jourdan est nommé aux fonctions d'Administrateur-délégué de la société, lequel aura tous pouvoirs de signature individuelle dans la gestion journalière ainsi que dans les rapports de la société avec les banques et les administrations.

Pour extrait conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2002.

Pour réquisition

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2002, vol. 563, fol. 31, case 1 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12334/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

FINFLEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 42.684.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour FINFLEX S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

(12228/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

FINFLEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 42.684.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour FINFLEX S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

(12229/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS LINK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 56.678.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS LINK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

(12225/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

TELINDUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale du 28 décembre 2001

La valeur nominale des actions est supprimée.

Le capital social de la société de LUF 200.000.000,- (deux cents millions de francs luxembourgeois) est converti en EUR 4.957.870,50 (quatre millions neuf cent cinquante-sept mille huit cent soixante-dix euros cinquante cents).

Dans le cadre autorisé de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euro, le capital est augmenté à EUR 5.000.000,- (cinq millions euros zéro cents) par incorporation d'un montant de EUR 42.129,50 (quarante-deux mille cent vingt-neuf euros cinquante cents) (maximum 4% du capital) sur les résultats reportés (réserves disponibles).

La valeur nominale par action est fixée à EUR 25,- (vingt-cinq euros zéro cents).

L'article 6 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:

« Le capital social de la société est fixé à cinq millions euros zéro cents (5.000.000,- EUR) représenté par deux cent mille (200.000) actions de vingt-cinq euros zéro cents (25,- EUR) chacune. »

Les actions sont et resteront nominatives.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 2002, vol. 322, fol. 70, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(12412/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2002.

CRIS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 44.089.

Le bilan au 31 octobre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour CRIS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

(12226/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

EUDEPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 60.477.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour EUDEPA S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

(12227/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

SODEMARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 32.589.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 29, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

C. Geiben / N. Schaeffer jr

Administrateur / Administrateur

(12237/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

DEMAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 60.439.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 29, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

G. Glesener / N. Schaeffer

Administrateur / Administrateur

(12238/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

CORVINA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4702 Pétange, Z.I. rue Robert Krieps.
R. C. Luxembourg B 33.711.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 322, fol. 59, case 2/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2002.

Signature du gérant.

(12241/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

GOLDAS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 67.369.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour GOLDAS S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

(12230/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

MUNALUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 17.440.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2002, vol. 564, fol. 20, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour MUNALUX S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

(12231/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

CAPITAL INTERNATIONAL EUROPEAN EQUITIES FUND,

Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.
R. C. Luxembourg B 70.242.

Les comptes annuels audités au 30 septembre 2001 de CAPITAL INTERNATIONAL EUROPEAN EQUITIES FUND, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 17, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 février 2002.

Pour CAPITAL INTERNATIONAL EUROPE EQUITIES FUND

For and behalf of J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

S. R. Fenton

Managing Director

(12232/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

SYBASE EUROPE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.400,- EUR

Siège social: L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 80.036.

EXTRAIT

Il ressort de la résolution de l'Associé unique en date du 12 novembre 2001 que M. Serge Minne a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie A de la société.

Il résulte également desdites résolutions qu'un nouveau gérant de catégorie A, M. Cees Broek, accounting manager, ayant son domicile au 3, Paletlaan, 1339 AE Almere, Pays-Bas, a été nommé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 32, case 2- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12278/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

STENAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 52.075.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 24 septembre 1999 à 10 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires CORPEN INVESTMENTS LIMITED et SAROSA INVESTMENTS LIMITED avec siège social au 18 Gowrie Park, Glenageary, Co. Dublin (Irlande), et Paul De Geyter, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A., et BRYCE INVEST S.A., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg, et Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, ont été nommés comme nouveaux administrateurs, pour une période de six ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

Le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Frank Mc Carroll, demeurant à Dublin 19 Ely Place, Dublin (Irlande), a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration
tenu à Luxembourg en date du 24 septembre 1999 à 11 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 24 septembre 1999.

Pour STENAL HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 24 case. 5 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12234/768/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

**SET & MATCH MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.
(anc. MANIX FINANCE S.A.)**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 83.946.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration
tenu à Luxembourg en date du 31 janvier 2002 à 14 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Vincent Stavaux, demeurant au 12/5, Place Riva Bella à Braine-l'Alleud (Belgique) a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 31 janvier 2002.

Pour SET & MATCH MANAGEMENT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 29, case. 5 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12233/768/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

LONGYEAR INTERNATIONAL LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 7.489.

—
Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 novembre 2001.

- il a été renoncé aux délais et formalités de convocations.

- la démission de Pim Goldby a été acceptée et décharge lui a été donnée pour la période de son mandat. DELOITTE & TOUCHE a été nommé comme nouveau commissaire aux comptes pour une période courant jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 21 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 23, case. 11 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(12239/631/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

OTANOD INFORMATIK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 67.374.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 février 2002, vol. 564, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 février 2002.

OTANOD INFORMATIK S.A., Société Anonyme

Signatures

Le domiciliataire

(12242/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

FINANCEMENT FONTAINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 32.817.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 15, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2002.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

(12243/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

REAL INVEST INTERNATIONAL S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 34.940.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 15, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2002.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

(12244/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

GESMAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 60.999.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 4 février 2002.

Pour la société

J. Seckler

Le Notaire

(12246/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2002.
